Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Ecole primaire de Loubeyrat

DOSSIER DE PRESSE

Une Aire Éducative Terrestre (ATE) Loubeyrat

Lundi 19 juin 2023

FONDATION AUBERT&DUVAL · FONDATION NATURE & DECOUVERTES · La Boulangère Bio · Fondation LÉA NATURE JARDIN BIO · Fondation Une goutte d'eau pour notre planète · 1% FOR THE PLANET · SNCF fondation · VICTOIRE

SOMMAIRE

- **Une aire terrestre éducative,**
  kézako .....page 4
- **Une aire terrestre éducative à Loubeyrat**
  avec le CEN Auvergne : pourquoi ? .....page 5
- **L'ATE de Loubeyrat :**
  les réalisation 2022 - 2023 .....page 7
- **Zoom sur quelques réalisation** .....page 8
- **Le CEN Auvergne**
  30 ans d'implication sur le territoire.....page 10

CONTACTS PRESSE - CEN AUVERGNE

Céline Chouzet - Responsable communication
Tél. 04 73 63 18 63 - 07 77 07 70 81
Courriel : celine.chouzet@cen-auvergne.fr

UNE AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE : **KÉZAKO ?**

Une aire terrestre éducative est un projet pédagogique porté par une ou plusieurs classes où les élèves réfléchissent collectivement à la préservation d'un petit bout de territoire qu'ils choisissent proche de leur école.

Encadrés par leurs enseignants et un organisme compétent en éducation à l'environnement, les élèves définissent le périmètre de leur petit espace naturel, et, par le biais d'un conseil des élèves, déterminent des actions qu'ils vont conduire tout au long de l'année scolaire dans l'aire éducative. Tout en développant les compétences du programme scolaire, les enfants découvrent le territoire et sont acteurs de leur aire éducative. Il s'agit donc d'une démarche citoyenne où les élèves deviennent partie prenante de la gestion participative d'un bien commun, selon trois piliers :

- Connaître : acquisition de connaissances scientifiques, empiriques et civiques sur la biodiversité et ses enjeux ;
- Vivre : aller sur son aire éducative le plus souvent possible pour se reconnecter à la nature, et apprendre autrement ;
- Transmettre : dialoguer entre élèves, adultes et avec les acteurs du territoire pour transmettre un patrimoine commun préservé.

Source : Les aires éducatives, un projet pédagogique et écocitoyen. Dossier de presse de l'Office Français de la Biodiversité, juin 2022

LES GRANDS OBJECTIFS ASSOCIÉS AUX LABELS AIRES ÉDUCATIVES

- Reconnecter les élèves à la nature, faire l'école hors les murs en lien fort avec le territoire ;
- Faciliter la création de projets pédagogiques collectifs et innovants générateurs d'apprentissages concrets et de sens pour les élèves.
- Participer à la formation des écocitoyens de demain conscients des enjeux et en capacité d'agir sur leur territoire ;
- Permettre à des élèves d'expérimenter de façon valorisante l'implication dans la vie publique et créer l'envie de continuer

Le label est décerné par des groupes régionaux aires éducatives regroupant a minima les services de l'État en charge de l'environnement (DREAL/DEAL), les directions régionales de l'OFB et l'académie. Ils sont une déclinaison du comité de pilotage national du label constitué par les ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et des Outre mer et l'Office français de la biodiversité (OFB).

UNE AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE À LOUBEYRAT AVEC LE CEN AUVERGNE : **POURQUOI ?**

Association de protection de la nature, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Auvergne construit son action autour de trois axes : la gestion d'un réseau de sites naturels par la maîtrise foncière et d'usage, l'accompagnement des acteurs publics et privés dans la mise en œuvre des politiques publiques et de toutes actions en faveur de la biodiversité ; la sensibilisation et l'éducation du plus grand nombre par le biais d'animations nature auprès du grand public et des scolaires, ainsi que par la formation des générations futures.

Le CEN Auvergne est investi depuis sa création dans le partage et la sensibilisation : avec la mise en œuvre d'une ATE, le CEN Auvergne va encore plus loin et conforte son intervention sur ce champ d'action qui lui permet de mettre en œuvre l'éventail de ses compétences :

- L'expertise scientifique, la connaissance du territoire et des milieux naturels pour la gestion de sites naturels, en identifiant les enjeux environnementaux et coordonnant des actions de préservation / restauration ;
- La mise en place de projet de territoire sur la base du dialogue, de la concertation et de la création de liens entre les acteurs locaux ;
- La conduite de projet de sensibilisation, par la conception d'outils et de dispositifs visant à l'EEDD et la réalisation d'animations.

L'IMPLICATION DU CEN AUVERGNE SUR LA COMMUNE DE LOUBEYRAT

- **En tant que gestionnaire,** le CEN Auvergne est engagé sur le site depuis 2007 par le biais d'un bail emphytéotique. Depuis 2019, des actions de préservation et de restauration du marais de Grandville (5 hectares) sont engagées pour protéger cette zone humide, représentant une part importante de l'alimentation du ruisseau de Sardon (bassin de la Morge) qui traverse plus bas la vallée de Sans souci et la ville de Châtelguyon. En concertation avec la commune, la fédération départementale des chasseurs du Puy-de-Dôme et la société locale de chasse, le CEN Auvergne a engagé la remise en pâturage, la gestion des boisements et le creusement de 2 mares. Ces travaux visent à maintenir un espace dégagé favorable au passage et au stationnement des Bécassines des marais mais également à d'autres oiseaux aquatiques. Le pâturage a été pratiqué d'août à novembre 2020 avec l'appui de vaches écossaises.

- **En tant qu'acteur de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable**, le CEN Auvergne a réalisé en 2021 quatre interventions sur la thématique des zones humides en milieu scolaire à destination de deux classes de Loubeyrat. En juin, les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont chacune bénéficié de deux interventions sur le marais de Grandville et l'étang de la Faye pour sensibiliser les élèves à l'importance de la préservation des zones humides.
  Fortement appréciées par les élèves et l'équipe enseignante, ces interventions ont nourri les discussions préalables à la mise en place d'un projet plus conséquent sur la prise en compte et la préservation de la biodiversité pouvant prendre la forme d'une ATE, une suite logique pour cette école labellisée E3D (Etablissement Démarche Développement Durable).

- **Enfin, la commune est adhérente du CEN Auvergne** depuis plusieurs années.
  Le CEN Auvergne a animé plusieurs conférences sur le thème des zones humides à destination des habitants et a été sollicité en 2020 pour mener une réflexion sur la restauration de plusieurs mares communales.

L'ATE DE LOUBEYRAT :
LES RÉALISATIONS 2022 - 2023

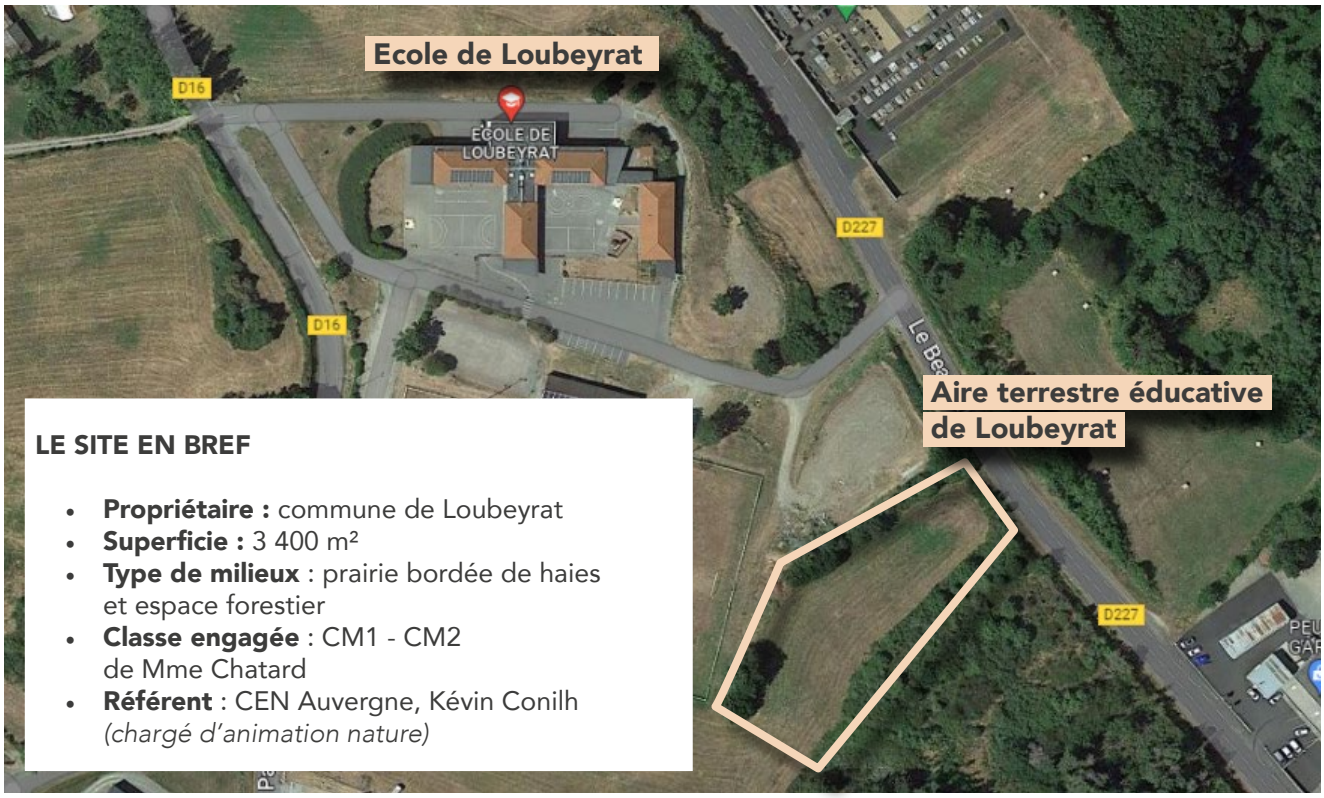

LE SITE EN BREF

- **Propriétaire :** commune de Loubeyrat
- **Superficie :** 3 400 m²
- **Type de milieux** : prairie bordée de haies et espace forestier
- **Classe engagée** : CM1 - CM2 de Mme Chatard
- **Référent** : CEN Auvergne, Kévin Conilh *(chargé d'animation nature)*

LES ÉTAPES DE L'ATE DE LOUBEYRAT

sept.22	oct.	nov.	déc.	janv.23	fev.	mars.	avr.	mai.	juin
Visite des sites présélectionnés : première étude et choix du site retenu en conseil de la terre		Chantier de nettoyage			Plantation des arbres fruitiers	Construction de la haie sèche	Réflexion sur la démarche de valorisation	Séances nature sur les oiseaux puis sur les insectes	Séances sur les arbres et arbustes Valorisation et restitution de l'année 1

UN PROJET TRANSVERSAL

L'aire terrestre éducative s'intègre aux apprentissages de l'année, dans l'ensemble des matières : le travail collectif est l'occasion de faire appel au français, mathématiques, géographique, biologique, informatique, etc. L'éducation morale et civique fait partie intégrante du processus : prendre la parole devant les autres, s'écouter, argumenter sont autant de compétences sollicitées et contribue à la construction d'une culture civique.

ZOOM SUR LES RÉALISATIONS

Nettoyage du site (automne 2022)

L'une des problématiques a été la pollution du site, avec la présence de nombreux déchets éparses sur la zone *(canettes, papier toilette, dépôt divers...)*. Une des premières actions a donc été d'organiser un nettoyage du site et une information sur les déchets ramassés.

Plantation de six arbres fruitiers (hiver 2023)

La plantation d'arbres fruitiers a été souhaitée par les enfants pour contribuer à l'aménagement du site : l'occasion de parler des variétés locales et anciennes, sélectionnées pour leur robustesse, leur adaptation au climat local et de se familiariser avec les techniques de plantation puis d'entretien. Pommiers, poiriers et cerisiers ont ainsi été plantés.

DES CONSEILS DE LA TERRE ONT PONCTUÉ L'ANNÉE

Tout au long de l'année, des conseils de la terre sont organisés à intervalle régulier pour la mise en pratique d'une démocratie participative. Ces temps d'échange permettent à l'ensemble des élèves de discuter des projets en cours et ceux à venir, de débattre, se questionner, échanger et prendre des décisions collectives. Ces temps sont également l'occasion de découvrir les rôles d'animateur, maître du temps et rédacteur de compte-rendu. L'écoute, la reformulation et la bienveillance ont été autant d'outils utilisés pour progresser ensemble.

Construction d'une haie sèche (printemps 2023)

La haie sèche présente de nombreux atouts : en bordure de parcelle, elle permet de sécuriser les abords du site longé par une route départementale, et permet ainsi d'envisager plus sereinement la venue des élèves de l'école maternelle. La haie sèche recueille les produits de coupe de l'entretien du site : elle forme également un habitat naturel pour la petite faune.

Découverte de la faune et la flore du site (printemps 2023)

Le retour des beaux jours a été l'occasion de commencer à se pencher sur l'étude de l'avifaune (oiseaux) et de l'entomofaune (insectes). La détermination des arbres et arbustes de l'ATE a également été traitée en juin. Objectif : initier le travail de connaissances sur le site pour poursuivre l'appropriation par les élèves.

LES SOUTIENS FINANCIERS

Fondation Aubert&Duval
Fondation Nature & Découvertes
La Boulangère Bio
Fondation Léa Nature Jardin Bio
Fondation Une goutte d'eau pour notre planète
1% For the Planet
SNCF Fondation
Victoire

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

30 ans d'implication sur le territoire

Depuis 1989, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne s'investit dans la préservation des espèces, des habitats naturels ou aménagés par l'Homme, de la biodiversité et des paysages en Auvergne. Par la constitution d'un réseau de sites via la maîtrise foncière et d'usage, il protège et valorise le patrimoine naturel comme véritable bien commun.

Une stratégie d'action autour de trois axes

01 PRÉSERVATION D'UN RÉSEAU DE SITES PAR LA MAÎTRISE FONCIÈRE ET D'USAGE

Constitué de plus de 220 sites (~1600 hectares) sur le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire et le Cantal, le réseau de sites du CEN Auvergne couvre différents types de milieux (*landes et tourbières d'altitude, lacs de chaux et marais de plaine, vallée alluviale de l'Allier, forêts de montagne, de plaine et des bords de cours d'eau, pelouses et landes sèches, sites géologiques, vergers conservatoires de variétés fruitières anciennes*). Ces sites sont majoritairement gérés avec et par des agriculteurs et nombre d'entre eux sont aménagés pour l'accueil du public.

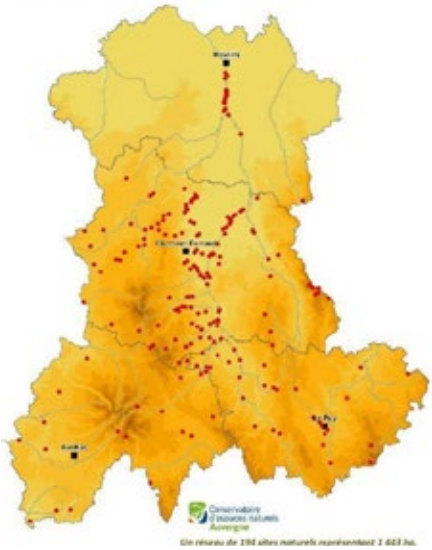

02 APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

En tant qu'expert membre de nombreux comités pour l'État et les collectivités locales, **le CEN Auvergne accompagne et soutient les politiques publiques** en proposant des actions positives à conduire sur les territoires. Il intervient également comme **opérateur sur le terrain dans leur mise en œuvre**, en animant des Espaces Naturels Sensibles *(ENS)*, des sites Natura 2000 ou des Contrats Territoriaux ou en étant par exemple gestionnaire de Réserve Naturelle Régionale *(RNR)*.

03 VALORISATION, PARTAGE ET TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Le CEN Auvergne s'attache à **sensibiliser le plus grand nombre sur les questions de biodiversité**, avec notamment une mission importante d'information et de formation auprès des étudiants, des socioprofessionnels et des entreprises. Son action s'étend également sur **le pilotage d'actions régionales** comme l'information et la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes, le développement de la connaissance autour de la biodiversité et de sa gestion *(ZNIEFF, etc.)* ou encore **la coordination des actions** en faveur de certaines espèces menacées *(PNA, etc.)*.

Une assise citoyenne faisant partie de l'ADN de l'association

Fort de sa culture associative, **le CEN Auvergne bénéficie du soutien et de l'engagement de ses adhérents.** Qu'elles soient membres du conseil d'administration ou du conseil scientifique, conservateurs et conservatrices de sites ou encore bénévoles sur le terrain, ce sont près de 100 personnes qui s'impliquent au quotidien pour la préservation de la biodiversité. Aujourd'hui, le bénévolat au CEN Auvergne représente près de 3 300 heures par an et se décline sous toutes ses formes *(participation à des chantiers, réalisation d'inventaires naturalistes, reportage photos, tenue de stand, etc.)*

Marathon naturaliste sur les Haute-Chaumes

Un réseau régional et national

Au niveau Auvergne-Rhône-Alpes, **six Conservatoire d'espaces naturels** sont rassemblés autour d'une conférence régionale permanente. Accompagnant les politiques de la Région *(SRADDET, Réserve Naturelle Régionale, attractivité et vie économique des territoires, tourisme, agriculture)* et de l'État, ils réunissent 170 salariés, 460 bénévoles et préservent un réseau de 500 sites.

Premier réseau de gestionnaires d'espaces naturels depuis 35 ans en France et outre-mer, les Conservatoires d'espaces naturels disposent d'un savoir-faire historique et unique au service de la protection de l'environnement et de la préservation du patrimoine naturel. Ils ont créé en juillet 2011 **le Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels,** afin de disposer d'un outil juridique adapté pour recevoir les dons et legs.

4100 SITES NATURELS GÉRÉS

270 000 HECTARES PROTÉGÉS

1000 SALARIÉS + **3200** BÉNÉVOLES + **9300** ADHÉRENTS

CHIFFRES CLÉS

Les hommes et les femmes du CEN Auvergne

- 480 adhérents dont 15 personnes morales
- 200 bénévoles réguliers
- Un conseil d'administration composé de 15 membres
- Une équipe salariée de 43 personnes réparties sur 3 départements *(Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire)*

Acteur de l'économie régionale

- Un budget de 2 millions d'euros environ : 55 % via des subventions, 45 % via des prestations
- Un budget équilibré entre fonds européens (FEDER, FEADER, etc.), État, Région, Départements, Communes et EPCI, Agences de l'eau, financeurs privés (entreprises, citoyens, etc.)

Une action reconnue par trois agréments

- Le CEN Auvergne est agréé par l'État et la Région comme « Conservatoire d'espaces naturels » (article L414-11 du Code de l'environnement)
- Le CEN Auvergne est agréé par l'État comme Entreprise solidaire d'utilité sociale (article L3332-17-1 du Code du travail)
- L'action du CEN Auvergne intervient dans le cadre de la Protection de l'environnement (article L 141-1 du Code de l'environnement), agrément délivré par l'État

www.cen-auvergne.fr

RESTONS CONNECTÉS !

@CENAuvergne

Siège : Maison de la nature et de l'environnement de Riom Limagne et Volcans
17 avenue Jean Jaurès - 63200 MOZAC
Tél. 04 73 63 18 27 | Courriel : contact@cen-auvergne.fr
Pôle territorial Haute-Loire : 3, montée des résistants - 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Pôle territorial Cantal : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 NEUSSARGUES-EN-PINATELLE